

# L'éditeur de La Libre a analysé la prise en régie de TF1 avant de renoncer

**Le groupe IPM a examiné le dossier TF1 mais n'a pas été plus loin. Il préfère se concentrer sur sa diversification, notamment dans le secteur du voyage.**

**JEAN-FRANÇOIS SACRÉ**

**D**écidément, le dossier TF1 réserve bien des surprises. Le groupe IPM, éditeur de La Libre Belgique et de la DH/Les Sports, a demandé à TF1 son cahier des charges en vue d'éventuellement faire offre pour commercialiser les espaces publicitaires de la chaîne privée en Belgique. «Nous avons analysé le dossier en profondeur afin de comprendre son impact sur le marché belge, nous a indiqué son administrateur délégué, François le Hodey, confirmant une rumeur qui circulait. C'est logique, car nous sommes concernés en tant qu'actionnaires de RTL via Audiopresse (structure détenue par Rossel, Corelio et IPM qui possède un tiers du capital de RTL Belgium, NDLR).»

IPM a toutefois décidé d'en rester là. «Nous n'avons pas fait d'offre, je pense que le dossier est plié et que c'est Transfer qui va prendre en régie TF1», dit François le Hodey. Après le refus des administrateurs de la RTBF de voir RMB, régie pub du service audiovisuel public, prendre TF1 en régie, c'est le scénario le plus probable, même si officiellement rien n'est bouclé. Interrogé sur le pourquoi de ce renoncement, François le Hodey refuse d'en dire plus: «On aurait pu jouer un rôle dans cette affaire, mais c'est un dossier très compliqué», se contente-t-il d'indiquer.

Selon un fin connaisseur du dossier, commercialiser les espaces publicitaires de TF1 en Belgique aurait peut-être permis à IPM de limiter la casse en contrôlant mieux les tarifs et en touchant des commissions de régie (environ 10% sur des revenus estimés par TF1 entre 10 et 20 millions - une estimation jugée sous-évaluée par plus d'un observateur). Même s'il aurait du renforcer ses équipes commerciales, cela aurait permis à IPM de compenser le manque à gagner dû à l'arrivée de TF1, qui affectera les bénéfices de RTL et par conséquent les dividendes d'Audiopresse, et donc d'IPM.

## Voyages haut de gamme

«De toute façon, nous avons d'autres projets en cours», ajoute François le Hodey. Le groupe veut en effet se lancer dans le secteur des voyages sur Internet. Le mois dernier, il a pris une participation de 50% dans la société WantoTravel.be, le solde étant détenu par le voyageur Eagle Travel, aux mains de la famille Reculez. «Le but est de proposer des voyages haut de gamme à la carte entièrement via l'Internet», explique François le Hodey; nous connaissons bien ce secteur puisque La Libre organise depuis longtemps des voyages pour ses lecteurs. Nous disposons donc du know-how et des outils marketing et informatique. Au début, WantoTravel.be se concentrera sur la Belgique, mais François le Hodey ne cache pas des ambitions internationales.

Ce développement dans le tourisme s'inscrit dans la stratégie de diversification du groupe entamée fin 2010. «L'économie de l'information ne permet plus de générer la croissance dont on a besoin. On va dès lors la chercher dans des métiers connexes», expliquait l'automne dernier à L'Echo François le Hodey. IPM a ainsi fortement investi dans le secteur des paris en ligne. À un point tel qu'en 2015, les jeux de hasard représentaient plus de la moitié de ses revenus (161 millions d'euros). Le secteur des paris sportifs offre de fait des complémentarités avec la presse sportive et le marketing digital. «Il est logique de se développer dans cette voie-là», disait alors François le Hodey: on rentre dans toute une série de métiers de services: des 'media services' liés à internet. Selon lui, IPM exerce désormais cinq métiers: information, publicité et radio, comme auparavant, auxquels il faut ajouter l'«entertainment» et les services internet. Le développement dans le secteur des voyages s'inscrit dans cette logique.

IPM ne se fixe pas encore d'objectifs chiffrés pour sa nouvelle activité. Elle ne devrait pas afficher la même croissance que les paris. «Les synergies la DH/Les Sports sont plus évidentes qu'avec les voyages», reconnaît François le Hodey. Reste à voir ses effets sur le compte de résultats. En 2016, IPM espérait le retour à l'équilibre après des années dans le rouge. Ce ne sera pas encore le cas mais «nous nous améliorons» assure son patron.

**«Le secteur des voyages s'inscrit dans notre stratégie de diversification»**

**FRANÇOIS  
LE HODEY**  
ADMINISTRATEUR  
DÉLÉGUÉ D'IPM